

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 41
Pouvoirs : 2
Votants : 43

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 16/09/2021

Le 23 Septembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Mme Michèle NUGUET), Bernard GRISON.

Secrétaire de séance : Valérie BOYER.

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – Création d'emplois de vacataires

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, ,

VU le décret N°88-145 du 15 février 1988, relatifs aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment l'article 1,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, des ressources humaines et de la mutualisation, indique qu'il est nécessaire de créer des emplois de vacataires afin de procéder à la distribution des bacs de tri sélectifs (20 000 en 2 périodes) auprès des habitants du territoire entre le 1^{er} novembre 2021 et le 30 juin 2022.

Les caractéristiques de ces emplois sont les suivantes :

Mission : Information et distribution des bacs de tri sélectif auprès des habitants du territoire de la CCDSV.

Durée de la mission : la distribution se fera le samedi et /ou le dimanche entre le 1er novembre 2021 et le 30 juin 2022, à raison de 10 heures par jour maximum.

Rémunération de la mission : la mission est évaluée en heure, à raison de 14€ brut de l'heure.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/09/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la création de 8 emplois de vacataires selon les caractéristiques exposées ci-dessus.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants à ces emplois sont prévus aux budgets 2021 et 2022.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **28 SEP. 2021**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210923-2021C152-AG
Affichage le :

28 SEP. 2021

A Trévoux, le 23/09/2021

**Le Président,
Marc PECHOUX**

